

PROCÈS-VERBAL

Le mercredi 3 décembre 1969

(1)

Conformément à l'avis de convocation, le comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences se réunit aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi.

Présents: Les honorables sénateurs Cameron, Carter, Denis, Ferguson, Fournier (le Marquis), Fournier (Madame-Résidence), Gladstone, Hays, Ianan, Kincaid, Lamontagne (Président), Macdonald (Cap-Raton), Martin, Michael, Quirt, Koschuck, Smith, Sullivan, Thompson et Yusk. (20)

Présents, mais ne faisant pas partie du Comité: Les honorables sénateurs Giguère et Grosz.

Aussi présents: M. E. Russell Hopkins, légiste et conseiller parlementaire.

Il est décidé d'imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 en français du compte rendu des délibérations du Comité sur le Bill S-12.

Bill S-12: «L'objet ayant pour objet d'empêcher l'introduction au Canada de maladies infectieuses ou contagieuses» est étudié.

Les témoins suivants sont entendus:

Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le Dr W. H. Frost, médecin-conseiller principal, Services médicaux.

M. J. D. McCarthy, chef du contentieux.

Après le débat et à la suite d'une proposition, il est décidé de renvoyer la suite des délibérations sur le Bill à une séance ultérieure.

A 4 heures et 25 minutes, le Comité s'ajourne au mercredi 10 décembre, à 3 heures de l'après-midi.

ATTESTÉ

Le secrétaire du Comité,  
Patrick J. Savoie.